

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 21 (1964)

Heft: 3

Rubrik: Au-delà de nos frontières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au-delà de nos frontières

Les jeunes et l'argent de poche

Troubles émotifs et rendement scolaire

« Chaque garçon ou fille qui ne fait pas de progrès satisfaisants à l'école devrait être examiné par le médecin scolaire. » Telle est la déclaration récente d'un représentant du ministre anglais de l'Education nationale.

Les troubles émotifs notamment sont la cause d'un mauvais rendement scolaire et ils passent souvent inaperçus lors de visites médicales trop sommaires, à l'instar de certains défauts physiques qui échappent à l'examineur.

En fait, on peut estimer que de 16 à 18 % des enfants d'âge scolaire présentent des défauts exigeant un traitement approprié et il serait hautement souhaitable que le premier examen médical scolaire soit particulièrement poussé et suivi d'exams sérieux consacrés uniquement à la surveillance des défauts constatés ou alors, et pressément réclamés soit par le maître, soit par les parents.

En ce qui concerne les enfants handicapés, le représentant du ministre indiqua qu'environ 40 000 se trouvaient dans des écoles spéciales bien que 10 000 attendent toujours une place. On peut d'ailleurs se demander si l'attitude actuelle à leur égard n'est pas erronée et s'il faut vraiment les isoler dans des écoles spéciales alors qu'ils sont parfaitement capables de s'intégrer dans des écoles normales moyennant la collaboration des maîtres.

« Times Educational Supplement », Londres, 2 août 1963.

L'éducation du téléspectateur commence à la maison !

L'Association fédérale « Aktion Jugendschutz » à Hamm (Allemagne) a publié récemment une brochure où l'on trouve notamment les recommandations suivantes à l'adresse des parents :

1. N'attendez pas que l'école, le groupement de jeunesse ou d'autres personnes ou institutions informent vos enfants au sujet de la télévision. L'utilisation intelligente de la télévision commence à la maison.
2. Ne permettez pas aux moins de 8 ans de regarder des émissions.
3. Epargnez à vos enfants les émissions qu'ils ne pourraient pas comprendre. Cela les tracasse, émousse leur sensibilité et étouffe leur fantaisie.
4. Souvenez-vous, en portant un jugement sur une émission, que les jeunes apprécient le langage visuel autrement que les adultes.
5. Ne vous reportez pas aux seuls avis de la télévision elle-même pour décider si une émission convient ou non à vos enfants. Elle se réfère à des exigences minimum.
6. Ne refusez pas à un enfant de plus de 8 ans de prendre contact avec la télévision. Ce serait brimer son désir de connaissance. Pourtant, ne le laissez pas choisir seul ou rester indéfiniment devant le petit écran. Passez-vous aussi à certains moments de regarder votre poste afin d'apprendre à votre enfant d'en user avec mesure.
7. Habituez votre enfant prudemment aux bonnes émissions sans oublier que l'excès dans le bon est aussi nuisible.
8. Regardez avec votre enfant quand c'est possible, il se sentira moins seul et vous pourrez discuter de l'émission avec lui. C'est une bonne réaction contre la force suggestive de la télévision.

Le groupe des jeunes de 16 à 24 ans atteint aujourd'hui un chiffre supérieur à 5 millions, soit environ 9,2 % de la population. De plus en plus importants par suite de l'augmentation de la natalité, les jeunes ne sont pas seulement des acheteurs actuels, mais aussi des acheteurs futurs. Leur indépendance financière provient du fait qu'ils reçoivent de l'argent de poche de leurs parents et que, dans bien des cas, ils exercent un métier. Leurs ressources mensuelles varient entre 100 et 500 francs, selon qu'ils vivent dans leur famille ou qu'ils lui versent une part de leur salaire. La plupart des jeunes (59 %) tirent des ressources de leur travail personnel. L'aide de la famille joue surtout pour les plus jeunes (53 % des garçons et 65 % des filles de 16 à 18 ans).

L'Institut français d'orientation publique a fait une enquête. Elle a porté sur 1 523 jeunes, dont 13 % d'agriculteurs, 23 % de jeunes employés et 28 % de jeunes ouvriers. Il a été constaté que 41 % des jeunes de 16 à 24 ans reçoivent une aide financière de leur famille. Ce sont des étudiants ou des élèves qui n'ont pas de ressources personnelles. Parmi ceux qui habitent avec leur famille, 61 % ne versent pas de pension ; 80 % des agriculteurs ne versent pas de pension, mais par leur travail non salarié contribuent à la vie de famille. 34 % des employés et 30 % des ouvriers apprentis ne versent pas de pension. Ils gardent pour eux l'intégralité de leur salaire, quel qu'en soit le montant. 18 % des fils d'ouvriers versent les trois-quarts ou plus de leurs ressources, contre 10 % des fils d'employés et 3 % des fils de commerçants. Les disponibilités restantes sont donc considérables, puisqu'on estime que les « jeunes » (garçons et filles) dépensent environ 5 milliards de francs par an.

« L'Est Républicain », Nancy, 3 octobre 1963.

La jeunesse studieuse passe ses vacances autrement

D'après les dernières données du Bureau central de la Statistique à La Haye, il apparaît que certaines modifications se font jour dans la manière dont la jeunesse scolaire et estudiantine passe ses vacances. En résumé, ces jeunes passent davantage leurs vacances en dehors de chez eux et de leur lieu de domicile et, d'autre part, ils séjournent moins souvent chez des parents et des connaissances. Ces deux tendances sont d'autant plus marquées que le milieu social et les revenus sont plus élevés.

En gros, pour l'année 1960, un peu plus de la moitié des écoliers (54 %) du primaire est restée à la maison ou aux environs, 44 % sont partis. Restent surtout chez eux : les enfants des ouvriers agricoles et des autres ouvriers ayant un revenu de moins de 7 500 florins (64 %). Par contre, quittent plus leur domicile que les autres pendant les vacances les enfants dont les parents sont employés, membres de professions libérales et indépendantes.

Des 614 000 écoliers du primaire qui ont quitté leur domicile, 79 % l'ont fait avec leurs parents, 21 % seuls (surtout des enfants d'ouvriers ayant un revenu de moins de 7 500 florins).

En 1954, 57 % des élèves du primaire passaient encore leurs vacances chez des parents ou des connaissances, en 1960 ce pourcentage est tombé à 44 %. Dans l'enseignement moyen, 82 % des élèves ont passé leurs vacances hors du domicile (75 % en 1954), le pourcentage des universitaires n'a pas changé : 75 %. Dans ces deux dernières catégories, on constate aussi un recul des pourcentages de ceux qui passent leurs vacances chez des parents ou des connaissances ou dans des auberges de jeunesse. Par contre, le camping est en net progrès.

« Het Parool », Amsterdam, 15 mai 1963.

Farniente pour les adultes, surmenage pour les jeunes !

Imaginez, si vous le voulez bien, une scène familiale typique de l'avenir. Le père et la mère rentrent à la maison dans le courant de l'après-midi et s'acquittent des différents travaux de ménage qu'on ne peut plus confier aux enfants après la classe en raison de leur semaine de travail bien chargée.

Après le souper, le père s'assure que la pièce réservée à la TV est débarrassée des enfants, qui doivent gagner leur chambre de travail et s'y occuper plusieurs heures. Il est tout aussi important que les enfants ne dérangent pas les adultes regardant la TV qu'il l'est pour les adultes de laisser les enfants tranquilles pendant qu'ils font leurs devoirs.

En somme, on voit naître une situation où les rôles

traditionnels sont renversés : les journées de travail surchargées sont pour les jeunes, le travail léger pour les adultes.

Essayez de triompher des exigences scolaires et vous pourrez, comme adulte, pénétrer dans le monde merveilleux de la demi-retraite, de la semaine de 25 heures !...

Mais qu'est-il advenu de l'enfance avec ses jeux imaginatifs et son temps pour grandir et pour mûrir ? L'enfance est devenue cette courte période de la vie pendant laquelle les pressions scolaires s'accumulent pour provoquer des névroses juvéniles et des ulcères prématurés. Le Spoutnik a fait plus que de lancer sur orbite une révolution pédagogique dans notre pays, il a déchaîné une pression éducative totale qui pourrait détruire le but même que nous poursuivons : la formation de citoyens dotés d'une éducation véritable.

Ne cherchons pas les responsables, cherchons plutôt la solution à ce mal.
New York, avril 1963.

La Société de la piscine et des bains de Thusis (GR) désire engager pour la saison prochaine un

maître - nageur.

Salaire intéressant. Possibilité de bénéficier en outre, dès la fin de la saison, d'une place bien rémunérée.

Les intéressés sont priés de s'adresser immédiatement à M. Rüedi, président de la Société de la piscine et des bains, Thusis.

La clinique « La Métairie », à Nyon, désire engager dès mai—juin 1964 un

maître de sport

chargé de donner quelques heures de gymnastique le matin et de diriger la pratique de sports en groupe l'après-midi (tennis, ping-pong, volley-ball, natation ou ski selon la saison).

Faire offres détaillées, avec prétention de salaire, à la direction de la clinique « La Métairie », Nyon (Vaud).

L'hôtel de FÜRIGEN, sur les bords du lac des Quatre-Cantons, désire engager cet été (juin—août) un

maître de sport

chargé

— d'enseigner le tennis et la natation aux clients de l'hôtel (leçons particulières au bénéfice du maître de sport)

— de donner chaque matin une leçon de gymnastique

— de diriger les manifestations organisées tous les soirs à l'hôtel.

Salaire selon entente. Nourriture et logement à l'hôtel.

Les intéressés sont priés de s'adresser directement à l'hôtel de FÜRIGEN.

Les diplômes universitaires renouvelables comme des passeports ?

Les étudiants qui sortent à présent des universités ne devraient pas s'imaginer que leurs diplômes resteront valides, par exemple, jusqu'à l'an 2000. Au cours des trente-sept années qui nous séparent du second millénaire, il faut s'attendre, en effet, à de si nombreuses découvertes qu'il sera nécessaire de suivre de temps à autre des cours de « remise à la page » pour rester titulaire d'un grade académique. Le temps des docteurs à vie est fini. Voilà au moins ce que pense Sir Eric Ashby, président sortant de l'Association britannique pour l'avancement des sciences et maître du Clare College, lequel fait partie de l'Université de Cambridge.

Dans le discours présidentiel, Sir Eric Ashby propose qu'un grade universitaire ou toute autre qualification professionnelle ne soient valides, comme les passeports, que pour un petit nombre d'années. Comme les passeports, les titres périmés devraient être renouvelés. En somme, pour pratiquer l'art du médecin ou celui de l'ingénieur et pour conserver une chaire quelconque, on devrait passer des examens durant sa vie entière. Rançon du progrès, loyer de l'accélération des découvertes : comme dans « Alice au pays des merveilles », il faudrait courir de toutes ses forces pour rester en place. L'exploit suprême consisterait sans doute à rester docteur jusqu'à 80 ans.

« Le Soir », Bruxelles, 2 septembre 1963.

Trop de quartiers et de rues sans places de jeux

Le Conseil provincial de la Jeunesse de la province Zuid-Holland a discuté récemment du problème des loisirs de la jeunesse.

Il a été déclaré notamment que les loisirs étaient quelque chose de très personnel. On se trouve devant la tâche difficile de satisfaire, dans une Europe occidentale excessivement peuplée, des besoins très différents en recourant à des moyens plus ou moins artificiels. Un autre orateur a souligné le fait que nous en sommes toujours à commencer par construire un quartier ou une rue et à ne penser qu'après coup à l'aménagement des espaces verts destinés à la jeunesse.

Ne serait-il pas possible de boiser dès maintenant les endroits où l'on prévoit la construction de nouveaux quartiers d'ici un quart de siècle ?

De cette manière, ce nouveau quartier disposerait immédiatement de l'espace vert nécessaire.

Dans le domaine des loisirs, nous devrions saisir la chance que nous avons de ne pas être tenus par des traditions et des normes.

Cours fédéraux de moniteurs

Exercices dans le terrain	Tenero	15-20 juin
Pour ecclésiastiques	Macolin	29 juin-4 juillet
Alpinisme	Lötschental	4-12 juillet
Natation et jeu	Macolin	27 juillet-1er août

Succès des classes de neige en France

La première classe de neige fut celle de l'école de Vanves en 1953. En 1963, 25 000 élèves sont partis à la montagne. Le principe de la classe de neige est excellent : la classe tout entière doit partir telle qu'elle existe en ville, avec son maître et une assistante scolaire.

Tous les directeurs, tous les maîtres qui ont apporté leur témoignage ont insisté sur les merveilleux résultats d'un mois de séjour à la neige. Sur le plan physique, la croissance de l'adolescent est accélérée. Sur le plan psychologique, son équilibre et sa maîtrise sont assurés ou renforcés. Sur le plan intellectuel, on note une élévation globale du niveau de la classe ; mais, bien entendu, il n'y a pas de miracle et ce n'est pas un mois de neige qui fera du dernier de la classe le premier. Sur le plan social, les liens sont renforcés, les relations des élèves entre eux, comme du maître et des élèves, se transforment et s'établissent dans un climat de confiance et d'amitié. Les barrières tombent.

En général, la répartition du financement est la suivante : 15 % par les familles, 60 % par les collectivités locales, 25 % par l'Etat et le département.

L'expérience des classes de neige a été ces dernières années heureusement étendue à des classes de préparation aux grandes écoles.

Les élèves-maîtres des écoles normales sont désormais préparés à l'encadrement des classes de neige.

« Education nationale », Paris, 2 mai 1963

La formation sportive de la jeunesse estudiantine

A la suite de quelques enquêtes menées auprès de la jeunesse estudiantine, l'INEPS (Institut national de l'éducation physique et des sports) en arrive à la conclusion générale que cette jeunesse ne reçoit pas l'éducation physique à laquelle elle a droit, même si elle fréquente des établissements jouissant d'un équipement ultra-moderne. Cela est dû à l'absence de surveillants-éducateurs dans les internats.

Plus spécialement en ce qui concerne les jeunes filles, les enquêtes permettent les conclusions suivantes :

— 83,6 % des jeunes filles aiment la gymnastique et 63 % voudraient y consacrer au moins 4 heures par semaine ;

— 93,8 % voudraient aller nager régulièrement avec l'école ;

— 92,5 % sont disposées à faire du sport à l'école et 85 % déclarent vouloir être membre d'un club sportif scolaire.

Plus des deux tiers des élèves certifient qu'elles pourraient consacrer 4 heures aux activités sportives sans aucun préjudice pour les études et le même nombre de jeunes filles sont prêtes à verser une cotisation mensuelle d'au moins 20 à 25 francs pour aider le club à supporter les frais d'organisation.

Une fois de plus, il apparaît que la natation, le tennis et le basketball ont la préférence des jeunes filles. Une réforme des programmes scolaires s'impose pour assurer un meilleur équilibre entre la formation physique et la formation intellectuelle.

« Sport », Bruxelles, octobre 1963

En raison de la retraite du secrétaire actuel, la Société de développement d'Arosa met au concours, pour le 1er avril 1964, ou plus tard, la place de

secrétaire aux sports.

Exigences requises des candidats :

— Etre familiarisé, si possible par la pratique également, avec les principaux sports d'hiver et d'été.

— Etre apte à organiser des manifestations sportives et à diriger l'exploitation de la patinoire naturelle, ainsi que de la patinoire artificielle d'été.

— Connaissances linguistiques : allemand, français, anglais.

— Etre si possible capable de rédiger des communiqués destinés à la presse.

Cette place stable et bien rémunérée, au champ d'activité très varié et intéressant, conviendrait à une personne qualifiée, douée d'esprit d'initiative.

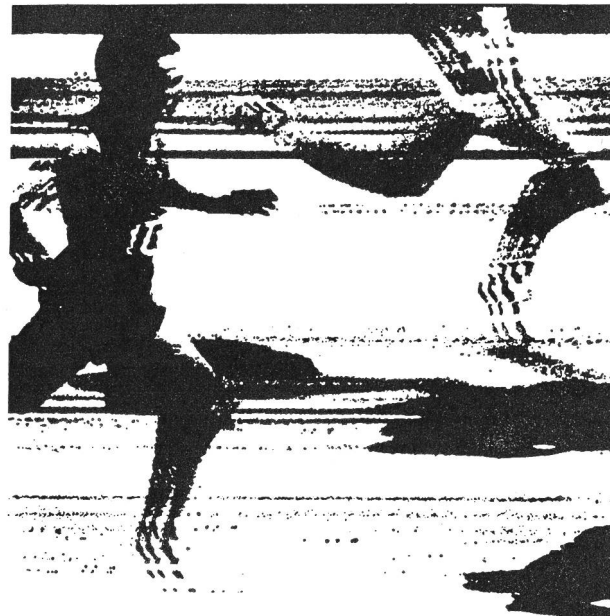
Les intéressés sont priés d'adresser immédiatement leurs offres (accompagnées de copies de certificats, photo et prétentions de salaire) à la direction de la Société de développement d'Arosa.

Nouvelles EPGS

La nouvelle affiche de propagande en faveur de l'EPGS

apparaîtra, dès le 1er avril 1964, dans tous les offices cantonaux pour l'EPGS. On veillera d'autre part à l'apposer aux tableaux d'affichage des écoles, locaux de clubs et salles de gymnastique.

viens avec nous



natation
gymnastique
alpinisme
excursions
course
d'orientation
ski

Enseignement post scolaire de la
gymnastique et des sports
Renseignements:
Sociétés de gymnastique et de sport
Groupements de l'EPGS

Modification des prescriptions d'exécution (PE) concernant l'enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports du 18 septembre 1959

Le Département militaire fédéral a décidé, avec effet dès le 1er février 1964, la mise en application de ces modifications. Voici les nouvelles possibilités offertes ainsi en matière de cours et examens EPGS :

1. Cours à option Excursions à ski (Instruction alpine d'hiver, pour skieurs avancés).
2. Examen à option Marche en montagne à pied (marche en montagne d'un jour à pied, pour participants entraînés).
3. Examen à option Excursion à ski (marche en montagne d'un jour à ski, pour participants entraînés).

D'autre part, l'ancien cours à option Instruction alpine d'été a fait l'objet de sensibles modifications. Il s'appellera désormais, plus clairement et plus simplement :

Alpinisme.

En outre, on a rendu plus rigoureuses les mesures de sécurité, ainsi que les dispositions réglant le choix des moniteurs. Simultanément, on a plus que doublé les subventions fédérales. Dorénavant, tout guide patenté bénéficiera d'une indemnité journalière de 55 francs. De plus, les moniteurs assumant les fonctions de chef de cours, de chef technique ou de chef de classe recevront, pour la première fois, une indemnité journalière, qui s'élève à 25 francs. Cependant, ils ne sont reconnus comme tels que s'ils remplissent les conditions fixées dans les nouvelles PE et s'ils possèdent les qualifications que nécessitent les graves responsabilités inhérentes à leur fonction.

On peut consulter les nouvelles PE aux offices cantonaux pour l'EPGS. Au cours du mois d'avril, elles seront d'ailleurs adressées à toutes les organisations EPGs.